

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2903

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 6

À l'alinéa 52, substituer aux mots :

« leur montant et les modalités de règlement »

les mots :

« le montant et les modalités de règlement de ces créances »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.